

Prochaine réunion du club :

**le jeudi 18 mars 1993**

à partir de 19h.30 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce 26 à Wavre.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

Causerie : "Les colis postaux militaires" par Daniel Eggen, commissaire au sein du comité du Club philatélique de Wavre.

Distribution des nouveautés par André Clusman.

Tombola animée par Jean Deraed

Belgique : N° 892/97 ** Littérateurs .....	2700 F
Belgique : N° 979/85 ** Antituberculeux 1955.....	2000 F
Belgique : N° 2285/87 ** Sports .....	350 F
Belgique : N° PA 6/7 * .....	300 F
Belgique : N° 924/26 ** Roi Baudouin .....	255 F
Belgique : N° 2039/42 ** Sports .....	200 F
Belgique : N° 2108/10 ** Costumes militaires .....	170 F
Belgique : N° 2303/05 ** Personnalités .....	140 F
Belgique : N° 1030 ob. Expédition antarctique .....	75 F
Belgique : BF 35 ** Lèpre .....	65 F
Luxembourg : N° 1209/12 ** Caritas 1990.....	32 FF
France : N° 2014/19 ** .....	30 FF
France : N° 1980 et 1983 ** Marianne.....	24 FF
Ruanda-Urundi : N° 202/04 ** Croix-Rouge .....	100 F
Saint-Marin : Europa 92 sur FDC.....	48 F

### UNION DES CERCLES PHILATELIQUES DE LA REGION BRUXELLOISE

Voici les dates des réunions dominicales au Résidence Palace à Bruxelles :

14 et 28 mars	29 août
4 et 25 avril	5, 12 et 26 septembre
9 et 23 mai	3, 10 et 24 octobre
6, 13 et 27 juin	7, 14 et 28 novembre
4 juillet	5 et 19 décembre

## PETITES ANNONCES

Recherche biographie du dessinateur hollandais Charles-Joseph Hoolans. Il a réalisé, en 1959, des dessins dans plusieurs villes belges : Wavre, Huy, Thuin...

A vendre : points Artis-Historia 40 BEF le cent; 35 BEF le cent par 10.000 et points Soubry : 80 BEF le cent.

Guy Otten, Rue Haute, 24 - 1300 WAVRE - 010/22.25.12

## L'ECHELLE DE QUALITE EN MATIERE DE TIMBRES CLASSIQUES

Au cours de la mini-causerie de novembre, nous vous avons parlé du timbre classique sous son aspect qualitatif.

Si ces timbres suscitent depuis toujours un engouement certain, bon nombre de collectionneurs, alors que leur intérêt est évident, sont peu disposés, parfois par défiance, à acquérir de telles pièces.

Leur hésitation est compréhensible, le timbre classique est loin d'être une "marchandise standard".

D'ailleurs, la cote du catalogue donne une indication utile, mais vague, de la valeur dès qu'il s'agit d'un timbre ancien; elle s'en écarte dans des proportions considérables suivant l'état : fraîcheur - importance des marges - dentelure s'il en est pourvu - position et qualité de l'oblitération - existence de défauts tels que aminci, fente, trou d'épingle, taches, etc...

Selon l'état, un second choix se négociera, le plus souvent, à un prix très inférieur à la cote. A l'inverse, une même pièce dite de luxe, peut atteindre des prix invraisemblables : 10, 20, 50 fois et même plus encore...

Pour pouvoir juger un exemplaire qui vous est présenté, il faut le connaître; il faut avoir examiné quantité de timbres analogues pour en apprécier ses qualités et juger ses défauts. L'obstacle pour le débutant n'est pas impossible à franchir; il devra faire preuve de patience, de bon sens et faire jouer à plein ses qualités d'observation.

Dans la pratique, une offre est souvent accompagnée d'un label de qualité; ce label devrait correspondre à l'état réel du timbre proposé. Il faut bien admettre que trop souvent, il en va autrement. Pourtant, il faut savoir qu'il est extrêmement difficile de tromper un spécialiste dans ce genre de collection.

En aucune manière, le débutant ne doit se décourager; la difficulté ajoutée au plaisir d'un domaine vraiment passionnant. Pour ces débutants et les autres, il nous paraît intéressant de présenter ci-après, cette fameuse échelle de qualité.

## Echelle de qualité

### BEAU

Timbre d'aspect agréable mais avec léger défaut.  
Il s'agit donc d'une pièce de second choix.

### TRES BEAU

Il concerne le timbre sans défaut aucun.  
En outre, il possède quatre marges et une oblitération propre.  
C'est à cet état que se réfère la cote du catalogue.

### SUPERBE

Timbre avec quatre belles marges et une oblitération propre et légère. Sous ce vocable nous rencontrons également des exemplaires avec bord ou coin de feuille.

### LUXE

Il s'agit d'une qualité réellement peu fréquente.  
C'est à cet état que l'on rencontre des timbres avec quatre marges maxima ou avec grand bord ou coin de feuille.  
En outre, l'oblitération doit être impeccable.  
Ce vocable est fréquemment remplacé par : "Pièce de concours, Hors ligne, Exceptionnel, ..."

Le mot de la fin : lorsqu'un timbre présente une oblitération complète, légère, finement frappée et qu'en outre, idéalement placée, elle en dégage le centre, ce timbre est dit "auréolé". Ces timbres sont très recherchés en bon état.

Jacques Sleewaegen

## LES TIMBRES DES ILES

Nous devons à l'obligeance de Monsieur J. Mertens une documentation sur les timbres des îles et nous essaierons de l'insérer par tranches et par ordre alphabétique si possible, dans le présent bulletin.

Nous supposons que M. Mertens a choisi les îles pour l'exiguïté de leur territoire, encore qu'il y ait des îles grandioses. L'Australie n'est-elle pas une île ? Et la Grande-Bretagne ? Mais nous nous contenterons des îlots et archipels.

Le premier à considérer est l'archipel des Açores, territoire portugais dans l'Atlantique, à 1.300 km du Portugal.

Les îles, au nombre de dix, volcaniques et montagneuses, se dénomment **SAO MIGUEL** (la plus grande de l'archipel) - **PICO** - **TERCEIRA** - **SANTA MARIA** - **CORVO** - **FAYAL** - **FLORES** - **FORMIGAS** - **GRACIOSA** et **SAO JORGE**.

Terceira et Santa Maria ont vu s'aménager sur leur territoire des bases aériennes américaines. Toutes ces îles jouissent d'un climat sain et tempéré, mais elles sont sujettes aux tremblements de terre. Elles produisent notamment des bananes et des vins appréciés.

Lorsque CABRAL découvrit cet archipel en 1431, il y trouva beaucoup de milans (oiseaux rapaces des régions chaudes = açor en portugais). De là le nom d'Açores.

Superficie totale : 2.247 km<sup>2</sup> - 337.000 habitants -

Capitale : primitivement ANGRA de HEROISMO (dans l'île Terceira),

actuellement PONTA DELGADA (le meilleur port des Açores)

Monnaie : l'escudo (100 escudos = 29 F.B.)

Langue : le portugais

Au point de vue philatélique, les Açores étant territoire portugais, les timbres du Portugal y ont toujours cours.

Ce territoire étant réparti en trois districts dénommés d'après la ville principale : ANGRA de HEROISMO

HORTA

PONTA DELGADA, seuls les cachets oblitérants peuvent indiquer le lieu de départ de l'envoi. (48 pour Angra, 49 pour Horta et 50 pour Ponta Delgada). Et ce de 1853 à 1868.

De 1868 à 1932, des émissions particulières furent utilisées pour les Açores. Mais de 1892 à 1906, sous le règne de Carlos 1er, les trois districts ont également émis des timbres spéciaux pour chacun d'eux.

De 1932 à 1978, les timbres du Portugal ont été seuls en cours dans l'archipel, mais des émissions particulières ont repris en 1980.

La première série de six timbres portugais surchargés "AÇORES" a une valeur de 48.750 FF.

D'après la documentation de  
J. MERTENS

---

#### Bref résumé de la mini-conférence tenue lors de la réunion de janvier sur l'utilisation de l'effigie Royale type "Elström" en service international.

En quelques plis, nous avons pu à l'aide des divers documents présentés, nous balader à travers le monde et découvrir des marques étrangères utilisées sur de simples plis affranchis par des timbres d'usage courant appelés "Baudouin Elström".

Il faut bien se dire que la collection présentée est basée essentiellement sur les différents tarifs applicables pendant la période qui a vu l'utilisation de ces timbres, soit du 7 septembre 1970 au 6 octobre 1983, jour où fut imprimée pour la dernière fois une valeur du type Elström.

- Le service international est subdivisé en quatre parties :
- les envois adressés : lettres, cartes illustrées et postales, cartes de vœux, imprimés, petits paquets, papiers d'affaires, journaux et périodiques et port payé par le destinataire.
  - les correspondances enregistrées : recommandé et valeur déclarée.
  - les correspondances exprès
  - les taxes diverses : taxe, avis de réception, poste restante et procuration.

Après quelques plis que nous pouvons qualifier de courants, c'est-à-dire utilisés en port simple, vous avez pu examiner des envois expédiés par avion, par exprès et par recommandé, mais aussi des taxes de dédouanement dont un document taxé d'une paire de timbre à 18 F provenant des archives d'un certain M. Havrenne.

Puis nous remarquons un mandat de poste international de 546 F adressé en Suisse par le bureau de poste de Wasmes 2 et taxé d'un timbre à 15 F représentant la taxe d'émission du titre et d'un timbre à 4 F représentant la taxe du service international.

Enfin un pli remarquable, un recommandé, exprès, par avion avec accusé de réception pour le Brésil, daté du 12.04.76 et affranchi pour la somme de 95 F.

Il est évident que ce genre de collection est accessible à la plupart d'entre vous; je vous invite à réfléchir attentivement au sujet et vous pourrez ainsi, à moindre frais, composer une collection très intéressante.

Daniel GOFFIN

---

#### BIBLIOTHEQUE ROYALE ALBERT 1er

La collection des manuscrits de la Bibliothèque royale provient en grande partie, et en ce qui concerne ses manuscrits les plus précieux, de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne qui s'est transmise par héritage direct aux princes de nos régions, depuis la mort de Philippe le Bon, en 1467, jusqu'en 1794.

Le duc laissait en effet une des plus riches bibliothèques du XV<sup>ème</sup> siècle, composée d'environ 900 manuscrits, quelques-uns du XIII<sup>ème</sup> siècle, la plupart du XIV<sup>ème</sup> et du XV<sup>ème</sup>, exécutés presque tous en Flandre et en France. Il les avait acquis soit par héritage direct, soit en avait ordonné l'exécution ou la traduction.

Cette collection, dont 250 manuscrits (codex) sont encore conservés à la Bibliothèque royale aujourd'hui, culmina le 12 avril 1559 par la fondation, sur ordre de Philippe II, de la Bibliothèque royale des Pays-Bas, où le roi avait voulu rassembler tous les ouvrages qu'il possédait aux Pays-Bas.



Depuis la mort de Philippe le Bon, la "bibliothèque" s'était encore enrichie des livres laissés par Charles le Téméraire, son épouse Marguerite d'York et leur petite-fille Marguerite d'Autriche.

En 1558, Marie de Hongrie légua sa bibliothèque à Philippe II. C'est ainsi que nous avons le loisir d'admirer le Missel de Mathias Corvin, un des joyaux de nos collections, sur lequel prêtèrent serment plusieurs gouverneurs des Pays-Bas méridionaux.

En 1577, le bibliothécaire royal Viglius recensa 960 manuscrits, chiffre qui se stabilisa jusqu'au dernier quart du XVIIIème siècle.

Après 1773, la suppression des couvents des Jésuites provoqua un nouvel arrivage de manuscrits.

En 1816, la fin de l'occupation française fit rentrer à la Biblio-

thèque de Bourgogne la plus grande partie des manuscrits qui avaient été enlevés par les révolutionnaires et emmenés à Paris.

Sous le régime hollandais, la Bibliothèque hérita des ouvrages des Bollandistes et des couvents supprimés. Enfin, le fonds Van Hulthem, du nom du collectionneur Charles Van Hulthem (1764-1832), comptant plusieurs milliers d'ouvrages imprimés et 1.100 manuscrits essentiels pour la littérature néerlandaise du moyen-âge, fut acquis par l'Etat belge en 1837.

Depuis cette date, la Bibliothèque royale a pu acquérir encore des milliers de manuscrits qui font de notre collection une des plus importantes et des plus prestigieuses au monde.

*Textes aimablement fournis par la Bibliothèque royale Albert ler*

## CONCILE DE LEPTINES

Cette année, l'entité des Estinnes, située entre Binche et Mons, célèbre le 1250e anniversaire du Concile de Leptines (l'ancien nom d'Estinnes) en 743. Il fut organisé par le futur saint Boniface, archevêque de Mayence à la demande de Carloman, frère de Pépin le Bref, et dès lors, oncle de Charlemagne.

Ce concile régional, appelé aussi synode, étendit son influence à la "Belgique" d'alors au nord et à l'est de la France. Il poursuivit plusieurs objectifs.



LEPTINES

1993(2A) J. DOPPEE

En effet, les pères synodaux, après avoir ratifié les décisions prises durant le "Concile germanique" appelé aussi "Synode austrasien", s'intéressèrent d'abord à la question des propriétés ecclésiastiques. Pépin II et surtout Charles Martel, père de Carloman, avaient effectué des prélèvements sur les biens fonciers de l'Eglise pour financer leurs campagnes militaires.

A ce sujet, il fut décidé de laisser à l'Eglise la nue-propiété de ses biens et d'en attribuer l'usufruit, moyennant le paiement d'un loyer, aux seigneurs laïcs.

Ils discutèrent ensuite de la moralité des prêtres. Le clergé est à cette époque peu exemplaire pour les fidèles et certains comportements affichés étaient jugés condamnables et dangereux pour l'intégrité de la foi.

De ce fait, les esprits désemparés recherchaient ailleurs des consolations à leurs angoisses. C'est ainsi que l'assemblée condamna aussi les nombreuses superstitions auxquelles se livraient encore les chrétiens de longue date et les nouveaux convertis : honneurs rendus aux divinités germaniques, culte consacré aux pierres dressées (menhirs), prédiction de l'avenir selon le vol des oiseaux, etc... Enfin, les participants prirent aussi des dispositions concernant les questions matrimoniales, notamment en moralisant le mariage, l'interdisant aux personnes qui avaient entre elles des liens de parenté spirituelle (parrains et marraines de baptême ou de confirmation), et en prohibant le divorce.

Si on considère l'ensemble des résolutions du Synode de Leptines, celui-ci apparaît comme un des plus importants du temps. De tous les débats de ces grands conciles du VIIIe siècle (le Concile germanique, Leptines 743, Soissons en 744 et en 745) allait sortir une Eglise nouvelle.

*D'après W. Staquet*

*"Le Concile des Estinnes et son temps"*

## LES BATAILLES DE NEERWINDEN

29 juillet 1693 : l'armée française - forte de 70.000 hommes - sous les ordres du maréchal "François, Henry de Montmorency-Bouteville, duc de Luxembourg", vainquit les troupes coalisées (Provinces-Unies, Angleterre, Brandebourg, Hanovre, Danemark et Espagne). L'armée coalisée (50.000 hommes) était dirigée par le Roi et Stathouder Guillaume III, prince d'Orange, et Maximilien-Emmanuel de Bavière, Electeur et Gouverneur-général des Pays-Bas méridionaux.

Dans le cadre des campagnes du roi de France, Louis XIV, cette bataille fut la plus meurtrière du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pour la première fois dans l'histoire, l'infanterie française "La Maison du Roi" portait la redoutable baïonnette Vauban.

Le bilan de la confrontation fut particulièrement lourd : 30.000 morts et des milliers de blessés graves en une seule journée.

L'échiquier politique ne s'en trouva cependant pas affecté.



NEERWINDEN

1993 (2C) J. DOPPEE

18 mars 1793. Choqués par la décapitation du roi de France, Louis XVI et craignant les révolutionnaires français, l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne, le Piémont et les Pays-Bas conclurent une coalition contre la France.

Les troupes autrichiennes, emmenées par le feld-maréchal, le prince Frédéric-Josias de Saxe-Cobourg, grans oncle de notre premier souverain Léopold Ier, y vainquirent les troupes françaises sous les ordres du général Charles, François du Perrier, surnommé Dumouriez.

6.000 soldats périrent. A la suite de cette bataille, les Pays-Bas du Sud retombèrent à nouveau sous la domination autrichienne. Les deux batailles eurent de lourdes répercussions sur la région: destructions, dévastations, survivants peu nombreux qui, malgré leur détresse, devaient enterrer les morts.

La Ste chapelle à transept de Neerwinden, symbole de toute cette souffrance, est également une oasis de paix sur le plateau arrosé par la Petite Gette, dans la Hesbaye fertile.

*D'après un texte du Cercle historique de Landen*

## ANTWERPEN 93 opte pour l'art

Après Athènes, Florence, Amsterdam, Berlin, Paris, Glasgow, Dublin et Madrid, Anvers est, en 1993, élue capitale culturelle de l'Europe. Un véritable défi pour cette ville de l'Escaut qui devient, en même temps, la première capitale culturelle de l'Europe sans frontières.



Ainsi, ANTWERPEN 93 a opté pour l'art pendant toute une année. La capitale culturelle offrira un programme exclusif d'une grande diversité artistique : de l'opéra à la vidéo, de la peinture à l'architecture, sans oublier la musique et la mode.

Au cours de cette année, Anvers mettra l'art moderne européen en évidence et évoquera en outre son prestigieux passé dans une série d'expositions historiques consacrées aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et à la fin du siècle dernier. Anvers sera aussi en fête : de nombreuses festivités animeront la vie de la cité scaldéenne tout au long de cette année. Quelques manifestations d'envergure telles que le 150<sup>e</sup> anniversaire du Zoo, "Antwerpen, diamantstad" (Anvers, ville diamantaire) ainsi que la parade navale Eurosail rehausseront encore la qualité des festivités.

Pour 1993, la ville d'Anvers s'est parée de ses plus beaux atours. Ainsi, d'importants travaux de restauration, de rénovation et d'embellissement ont débuté il y a plusieurs années. La cathédrale Notre-Dame a pour ainsi dire fait peau neuve, le théâtre Bourla peut à nouveau accueillir ses artistes et la gare centrale, embellie, constitue la voie d'accès idéale pour tous ceux qui souhaitent venir visiter en train la capitale culturelle. Un grand nombre d'autres bâtiments, sortis des échaffaudages, offriront aux visiteurs un nouvel éclat.

*Source : Jan van der Steek,*

*Coordinateur Projets Historiques Antwerpen 93*





En vente à partir du 22 mars 1993

Prévente : 19 mars de 14 à 20h.00  
Bouwcentrum : zaal 2  
Jan Van Rijswijcklaan, 191  
2020 Antwerpen

Préventes : 20 et 21 mars 93  
de 10 à 17h.00

Ecole de Boitsfort-centre  
place Léopold Wiener, 2  
1170 Bruxelles

Institut Provincial  
avenue des Sports, 17  
6460 Chimay

Bouwcentrum : zaal 2  
Jan Van Rijswijcklaan, 191  
2020 Antwerpen

Oblitération jour d'émission :  
le 22 mars 1993 de 9 à 17h.00  
au bureau de poste de Bruxelles  
1



## Réalisation Inter-membres du jeudi 18 mars 1993

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE :	1 L. T.P. 2 obl. MONS 1/1/1850 (seul s/L. 5000) .....	1000
2.	1 C. Visite T.P. 33 .....	150
3.	1 Reçu T.P. 58 en paire .....	50
4.	1 Bande de journal T.P. 56 .....	60
5.	2 C. Corresp. (dont 1 pour l'étranger).....	50
6.	1 C. Visite T.P. 138 + T Tx 27 .....	50
7.	1 C.F. T.P. 197 + T Tx 32 (2) .....	50
8.	1 L. des C.C.P. Pub "LAINES DUEZ" contenu intéres.200	
9.	1 IMPRIME-AVION vers Canada T.P. 1067 - 1574 Tarif exact - Marque RETOUR peu courant.....	80
10.	1 C.V. Affr. découpage entier postal + griffe grattée "NAGEZIEN" .....	50
11.	1 IMPRIME-AVION vers ARABIE T.P. 1582 Tarif exact - Marque RETOUR peu courant.....	70
12.	1 C.F. T.P. Occ. 43 + cachet MISSION INTERALLIEE DE CONTROLE DES USINES ET DES MINES Très beau .....	120
13.	2 C.P. + 2 L. (Occ. All. 14/18) - 4 censures diff. de BRUXELLES .....	100
14.	1 L. Express vers LONDRES. Affr. Méc. 7,25 Fr Tarif exact .....	50
15.	1 L. 1000 LIAISON Aér. Bxl/LEOPOLDVILLE et RETOUR - T.P. 693 - 825 + T.P. Congo 291A.....	100
16.	CONGO : 1 Ech. sans valeur rec. PAR AVION T.P. 244A - 266 (2) - Peu courant .....	100
17.	FRANCE : 1 Précurseur du 11/4/1834 vers Suisse	150
18.	1 C.V. sans T.P. - T. Tx belges 5 et 6 .....	50
19.	ANGLETERRE : 1 C.V. "T" anglais + T. Tx belge 5	50
20.	U.S.A. : 1 L. Affr. mixte U.S.A. + PHILIPPINES .....	85

21.	BELGIQUE : 6	ob.	250	80
22.	10		200	60
23.	11		200	60
24.	188/88A	**	480	180
25.	267/72	ob.	950	300
26.	356/62	*	4200	1500
27.	377/83	ob.	6000	2000
28.	385	**	600	240
29.	737/41	*	790	250
30.	743/47	ob.	485	160
31.	773/80	*	970	350
32.	943/45	ob.	1550	600
33.	973/78	**	1250	500
34.	987/89		500	200
35.	1096/01		650	250
36.	1133/38		625	250
37.	1139/46		500	200
38.	1176/81		600	240
39.	1182/87		310	140
40.	1198/03		170	70
41.	Occupation 26/37	*	2800	900
42.	R.F.A. : 847/49	**	44	80
43.	850/53		45	90
44.	854/58		61	120
45.	859/60		40	80
46.	BELGIQUE : 19	*	9500	300
47.	401/03	**	400	140
48.	283 tête-bêche 6	*	100	35
49.	288 tête-bêche 12		330	115
50.	CONGO BELGE : PA 8/15	**	465	210
51.	FRANCE : 16	ob.	100	100
52.	30		125	125
53.	53		50	50
54.	453	**	20	45
55.	492 (4)		44	70

56.	FRANCE : 989/94	*	1100	1100
57.	PA 57	**	50	100
58.	PA 58		60	120
59.	PA 59		75	180
60.	Service 63/64		12	35
61.	MONACO : Prêos 11A-12B-13A-15-17	*	48	50
62.	BELGIQUE : 22	*	6500	2000
63.	25	ob.	3000	1000
64.	29		1800	600
65.	33A-36A		2650	700
66.	38/41		3080	1000
67.	40		1400	500
68.	46/52		2337	800
69.	74/80		1120	350
70.	74/79	*	6470	2200
71.	116/17	ob.	810	250
72.	122		980	300
73.	126/28		1900	600
74.	211/19	*	1300	400
75.	267/72	ob.	950	300
76.	356/62	*	4200	1500
77.	377/83		6000	2000
78.	390/93	ob.	1375	500
79.	394/400	*	4500	1600
80.	471/77	**	1400	560
81.	792/97	*	6600	2500
82.	BF 4 pli dans papier	**	9600	4000
83.	BF 55	ob.	2000	800
84.	Tête-bêche 15	**	700	280
85.	R.T. 1 Télégraphe	*	3000	1000
86.	SUISSE : 28		1500	1500
87.	38		6000	6000
88.	BELGIQUE : 132	*	200	100
89.	453	**	200	100

90.	<b>BELGIQUE</b> : 454 (2) .....	**	860	400
91.	Taxe 11 (3) .....	ob.	600	250
92.	Service 20/25 .....	**	400	200
93.	Service 29 (10) .....		170	90
94.	RT 1 .....	*	1500	700
95.	<b>FRANCE</b> : 119/23 .....	ob.	592	1475
96.	121 .....	**	225	565
97.	309/10 .....	ob.	65	90
98.	314/15 .....	ob.	28	42
99.	341/42 .....	**	90	115
100.	352 (feuille de 25) .....		875	2190
101.	354/55 .....	*	1300	3250
102.	396 .....	ob.	80	230
103.	565/66 .....	**	150	375
104.	730/33 .....		234	585
105.	BF 3 .....		2000	4900
<hr/>				
106.	<b>BELGIQUE</b> : 221/33 .....	**	5200	2500
<hr/>				
107.	<b>FRANCE</b> : 65 .....	ob.	150	180
108.	121 .....	*	225	320
109.	123 .....		700	1050
110.	132 .....	**	500	950
111.	142 .....	*	100	180
112.	160 .....		90	160
113.	161 .....	**	225	450
114.	189/96 .....		430	850
115.	PA 36 .....		300	600
116.	PA 37 .....	*	500	750
117.	<b>GRECE</b> : 813/22 .....	**	100	200
<hr/>				
118.	<b>SUISSE</b> : 226/29 .....	*	20	40
119.	211 .....		820	800
120.	254/59 .....		450	650
121.	<b>FRANCE</b> : 166 .....	ob.	100	200
122.	207 .....		110	160
123.	459/80 .....	*	100	180

124.	<b>FRANCE</b> : 1032 .....	ob.	220	350
125.	Année 1973 complète .....	**	300	600
126.	<b>LUXEMB.</b> : 392/97 .....		1750	850
127.	455/60 .....		2500	1200
128.	461/64 .....		1500	720
129.	465/70 .....		800	400
130.	473/75 .....		800	400
131.	476/81 .....		1000	480
132.	482/83 .....		700	350
133.	484/89 .....		1500	720
134.	490/93 .....		400	200
135.	494/95 .....		150	70
136.	496/99 .....		550	260
137.	500/05 .....		900	450
138.	506/09 .....		400	200
139.	510/17 .....		245	120
140.	511/13 .....		3250	1600
141.	514/16 .....		12500	6200
142.	518/19 .....		200	100